

La télésanté à votre portée! Pourquoi?

Parce que la télésanté offre plusieurs avantages aux professionnels et à leurs usagers :

- Elle permet de réaliser diverses activités cliniques à distance à l'aide d'outils technologiques. Par exemple, les usagers peuvent discuter des options de traitements avec leurs professionnels, participer au diagnostic, être consultés et recevoir de l'enseignement.
- Elle favorise une meilleure accessibilité à une expertise spécialisée ou des suivis professionnels.
- Elle réduit les coûts associés aux déplacements des usagers et de certains professionnels de la santé.
- De plus, elle facilite la collaboration, la communication et le transfert de connaissances entre professionnels du réseau de la santé.

La télésanté, une modalité sécuritaire et de qualité

- Au Québec, la pratique de la télésanté est encadrée au même titre que les pratiques professionnelles réalisées en présence des usagers.
- Chaque ordre professionnel, dont le Collège des médecins du Québec, est tenu d'encadrer la pratique de ses membres.
- L'équipe de télésanté s'engage à promouvoir les règles des bonnes pratiques à suivre, peu importe la profession.

Branchez-vous avec nous pour connaître et appliquer les bonnes pratiques cliniques et technologiques.

- [Intranet CIUSSS Télésanté](#)
- [Réseau Québécois en Télésanté](#)

*La télésanté ça vous parle?
Ou plutôt ça vous branche?*



Pour information, contactez-nous à l'adresse suivante :



Cibler la clientèle en fonction de certains critères :

- ✓ Mobilité réduite
- ✓ Nécessite un long déplacement
- ✓ Rencontre de suivi
- ✓ Usager immunosupprimé
- ✓ Demande de l'usager
- ✓ Usager familier avec la technologie
- ✓ Usager désire être accompagné d'une autre personne
- ✓ Un autre professionnel doit participer à la rencontre

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Saguenay-
Lac-Saint-Jean

Québec